

# Bois-le-Roi

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Il faut créer des pistes cyclables pour aller à la gare et aux écoles, collège, gymnase, base de loisir, et villes proches comme fontainebleau (lycée), samois. Il n'y a rien pour le moment.
-  Les pistes cyclables devraient être une priorité dans le déplacement des personnes...
-  Les problèmes principaux pour la circulation à vélo sont : 1- L'état des routes qui oblige souvent à se déporter vers le milieu de la voie pour éviter les trous sur le bord des routes. 2- le système de stationnement (alternance de chaque côté de la voie) des véhicules qui oblige les vélos à se déporter, réduit leur visibilité et agace les automobilistes qui tentent des dépassements dangereux. Le but était de ralentir les voitures mais avec l'augmentation du trafic auto la mesure est contreproductive. 3- La circulation automobile aux abords des écoles, tellement dense qu'il est parfois difficile de circuler même à vélo. Il faudrait réduire le trafic auto dans ces zones. 4- Les systèmes de ralentissement des véhicules moteur par rétrécissement de la voirie qui produisent l'inverse de l'effet recherché : les voitures accélèrent pour ne pas avoir à céder le passage. Des solutions type "dos d'ânes" seraient préférables. 5- Les vols incessants à la gare.
-  L usage du vélo est à encourager encore plus, la ville s y prête à merveille
-  Il n' y a malheureusement pas de piste cyclable a bois le roi et les routes ne sont pas très bien entretenu. La mairie a néanmoins commencé la rénovation de certaines rues. Des vols de vélo a la gare dans les espaces non sécurisés.
-  Bon
-  A
-  Ras
-  Rien n'est fait pour les piétons et les vélos à bois le roi alors qu'on nous pousse à adopter transports autres que la voiture, en rendant le parking payant par exemple.
-  Avoir de vraies pistes cyclables permettrait aux adultes et enfants d'utiliser le vélo tous les jours
-  Les véligos, c'est pénible à utiliser et c'est payant, ce n'est pas à l'usager de payer pour sa sécurité. Il n'y a pas grand-chose à faire pour les vélos à Bois le Roi, mais presque rien n'est fait. Ce serait bien de pouvoir aller en dehors de Bois le Roi en vélo.
-  Il faut privilégier les transports non polluants tel le vélo
-  Peu ou pas de pistes cyclable, manquantes sur les grands axes de circulation là où les cyclistes en ont le plus de besoin
-  Malgré le nombre important de cyclistes, les conditions pour faire du vélo sont dangereuses et désagréables du fait d'une absence totale de partage de la route par les automobilistes, et de la quasi inexistence de pistes cyclables.
-  Il faudrait revoir le sens de circulation à bois le roi et refaire certaines rues ... comme la rue Gustave Mathieu où il est très difficile de circuler , à cause des stationnements des manques de trottoirs et de la vitesse excessive des voiture ... mais cela fait des années que l on en parle mais pas beaucoup de réaction !!!
-  La prise en compte des cyclistes est en plein essor mais un peu freinée par des considérations techniques, largeur des rues ou des trottoirs mais la municipalité y travaille avec un adjoint aux mobilités très investi
-  Une super réparatrice de vélos est installée sur la commune depuis peu. Côté gare, on y laisse son vélo sans savoir s'il sera en bon état le soir (beaucoup de 2 roues motorisés s'y garent)
-  Réaliser des pistes cyclables a minima sur les axes principaux
-  De plus en plus d habitants souhaiteraient se rendre en gare en vélo malheureusement les parkings à vélo sont plein dès 7h du matin et les vols de vélos quotidiens. Il existe très peu de pistes cyclables dans bois le roi ce qui rend les trajets domicile école pour les enfants très dangereux. Bois le roi est une ville où la voiture est reine. Conflits quotidiens avec les voitures qui ne respectent pas les vélos.
-  Aucune mesure existante à bois le roi pour favoriser le vélo à part les 2 véligos de la gare
-  Aucune piste cyclable !! Même lors de la réfection de rue, ce n'est pas envisagé Il faut entièrement repenser la voirie
-  La nouvelle municipalité semble vouloir soutenir la circulation en vélo et les mobilités douces !

👉 On fait encore du vélo à Bois-le-Roi comme on en fait à la campagne. La forêt, la Seine et les champs de la Brie et du Gâtinais offrent de plus un nombre de ballades illimité. Seul le trafic dû à la banlieuisation de la commune vient ternir le tableau.

👉 stationnement alterné tres dangereux

👉 Sans commentaire

👉 Déplacements faciles pour des adultes. Pour les enfants presque impossible sur les grands axes, il faudra proposer des chemins de vélo protégés entre école, stade de sport, et base de loisirs.

👉 Très peu de voie aménagées pour la circulation à vélo. Beaucoup trop de carrefour sans signalisation et priorité à droite. Chaussé mal entretenu. Pas d'endroit de stationnement en ville à part à la gare.

👉 Refaites les routes, c'est impossible la rouler avec des enfants en sécurité. Et le bitume est tellement mauvais qu'on est secoué comme des pruniers. Enfin, élargissez les routes pour permettre aux vélos d'avoir une voie à eux. Par exemple, supprimez un trottoir pour n'en garder qu'un seul (les poubelles peuvent parfaitement aller sur la chaussée) et remplacez le par une vraie piste cyclable.

👉 aucun effort pour développer de véritables itinéraires en dehors de ceux existants en bord de Seine (véloroute). Les axes principaux sont très dangereux. Aucune prise en compte des vélos dans la conception des travaux lourds de voirie. Aménagements de stationnement faits seulement par IdF Mobilités (gare), inexistant près des commerces. Le petit bout de contre sens cyclable créé récemment rue Pasteur est absurde (bordures de fleurs en chicanes). Municipalité clairement pas engagée en faveur des mobilités douces.

👉 Le cadre de vie existant à Bois-le-Roi constitue de fait un environnement globalement favorable à la pratique du vélo. Le vélo y est d'ailleurs le mode de déplacement le plus adapté et il se développe, notamment du côté des familles. Cependant, rien n'est fait par les pouvoirs publics pour rendre cette pratique confortable, légitime, sécurisée pour tous les âges : pas de communication en faveur du vélo, infrastructures de stationnement inexistantes en dehors de la gare, et surtout vitesse, réelle et autorisée, des véhicules motorisés beaucoup trop élevée dans la ville. Un passage global à 30 kmh avec des ralentisseurs adaptés est une urgence.

👉 Pas facile pour les petites communes d'adapter la circulation en vélo sur des axes où déjà le piéton est maltraité...

👉 gros problème avec le système de stationnement des voitures des 2 côtés des rues, d'autant plus que de nombreux véhicules sont stationnés en dehors des places autorisées et que la police ne fait rien pour les en empêcher...